



Refus de restituer mon véhicule

Par **nonon christine**, le **12/04/2009** à **01:02**

Bonjour,

Suite à mon refus de régler une facture d'expertise d'un montant non convenu midas ayant seul contacté un expert afin de dégager sa responsabilité, cette entreprise refuse de me restituer mon véhicule.

A-t-elle le droit de garder mon véhicule? Je précise que je n'ai pas mandaté l'expert et que la facture, que Midas me présente aujourd'hui, est à leur nom.

Merci de me répondre
Salutations sincères